

# VÉTROZ

## SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

AVRIL 2019

## Editorial

### Résolument tournés vers plus de qualité de vie

Ce début d'année, les autorités communales ont pris de grands engagements, tant financiers que symboliques afin d'améliorer la qualité de vie de nos habitants. Si une partie de ces engagements futurs concernent les infrastructures, par exemple la continuation des réfections de la STEP intercommunale ou le réseau d'irrigation du Botza permettant également la lutte contre le gel, la grande part est orientée vers le mieux vivre et la nature. Par exemple :

- Vétroz est la première commune du Valais central à avoir mis en place une récolte en libre-service surveillé des déchets de cuisine. C'est une grande proportion, souvent la plus lourde, de nos déchets ménagers qui ne va plus grever votre facture de taxe au poids, ni finir inutilement brûlée à l'usine d'incinération. Au contraire, elle permettra d'alimenter une centrale de Biogaz.
- Mise à l'enquête du projet de sécurisation et réfection des torrents ouest de la commune. Cela va embellir une partie des routes et cheminements entre Vétroz et Magnot, et surtout nous allons renaturer tout le canal du Couchant en l'élargissant.
- Autre projet dédié à la nature, les aménagements du biotope-tourbière de Praz-pourris (vers le gîte rural des Vergers) sont terminés et le public peut s'y rendre pour se promener et observer la nature, à quelques pas de la zone à construire.
- D'ici moins d'un mois, nous allons mettre à l'enquête ce projet ambitieux du remodelage de toute la traversée du village. La physionomie du centre va être complètement changée et la mobilité douce en sera complètement sécurisée. Une présentation publique est prévue le 29 avril.

Finalement, le Conseil général a prolongé la zone réservée au nord de la route cantonale, à mi-côteau dans les vignes, afin de préserver des constructions ce magnifique paysage et ce vignoble en terrasse. C'est un signe indéniable que les autorités actuelles sont sensibles et attentives au développement harmonieux de notre belle commune.



Tous ces projets ont un coût, mais nous investissons avec conviction pour l'avenir et la qualité de notre cadre de vie.

*Olivier Cottagnoud*  
Président

### DANS CE NUMÉRO

Commission culturelle .....	2
Le temps de carnaval à l'ASOV .....	3
Vétroz bouge avec la Suisse bouge .....	4
ASOV Programme de la fin d'année .....	5
Fête de la Madeleine .....	5
Cafés rencontre .....	6
Fête des voisins .....	7
Jubilaires .....	8
Traversée de Vétroz - Invitation à la population .....	8 - 9
Projets et travaux .....	10 - 12
Statistiques des déchets .....	13
Personnel communal .....	14
Les présidents à l'écoute de citoyens .....	14
Décisions du Conseil municipal - 1er trimestre 2019 .....	15





## COMMISSION CULTURELLE

### SANS FAUSSE NOTE

Nous avons entamé la nouvelle saison de la commission culturelle, nommée « Appel à vos sens » le jeudi 21 février 2019 par un souper dans le noir. Yanik James et toute son équipe du Relais du Valais nous ont concocté un repas plein de surprises. Privés de notre vue, nous avons pu nous rendre compte de la complexité à trouver nos couverts, nos verres et surtout les aliments dans notre assiette, mais également à deviner ce que nous dégustions. La soirée a débuté par une certaine perplexité et appréhension, accompagnée de quelques petites maladresses, mais fut suivie par de nombreux fous rires. Tout s'est déroulé dans une ambiance bon enfant.

Merci à toutes les personnes présentes d'avoir partagé avec nous ce repas et à l'équipe du Relais du Valais pour la préparation de cette soirée réussie.

Vous trouverez les photos de cette soirée sur le site internet de la Commune <http://www.vetroz.ch>.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes pascales durant lesquelles les gourmands feront appel à leur sens du « Goût » en mangeant tous ces bons lapins en chocolat.



*Pour la commission culturelle  
Lydia Moix, présidente*



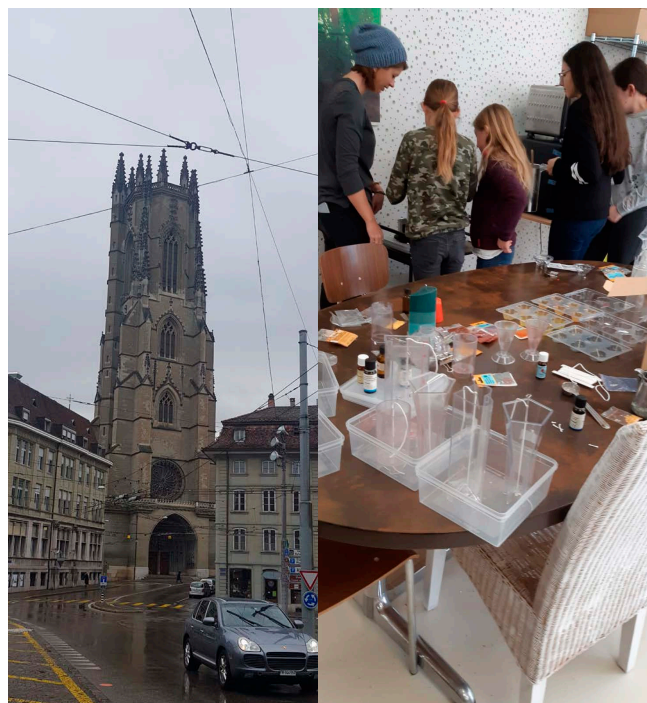
# LE TEMPS DE CARNAVAL À L'ASOV

## Ah carnaval, ses masques et ses confettis !

Pour ce début de saison carnavalesque, les jeunes de l'ASOV ont souhaité faire un char de Carnaval sur le thème de la musique et de la couleur. Malheureusement le char n'aura pas pu se montrer sous son meilleur jour car le cortège a été annulé. Mais les autocollants resteront quelques temps sur le bus et les décorations en carton seront exposées à l'Espace Jeunes également. Ce décor a été imaginé et réalisé par des jeunes de 9 à 15 ans.



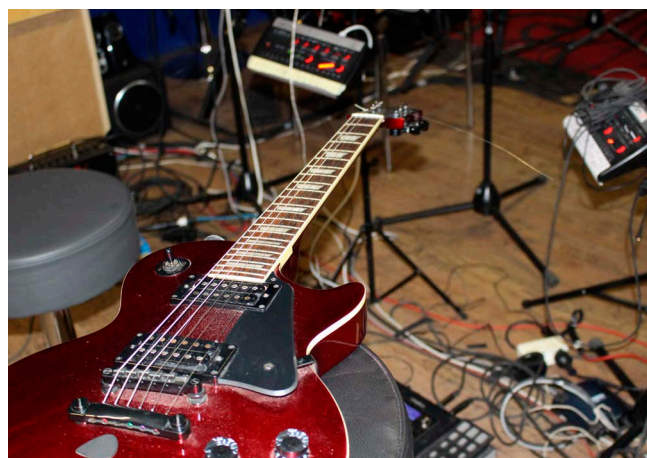
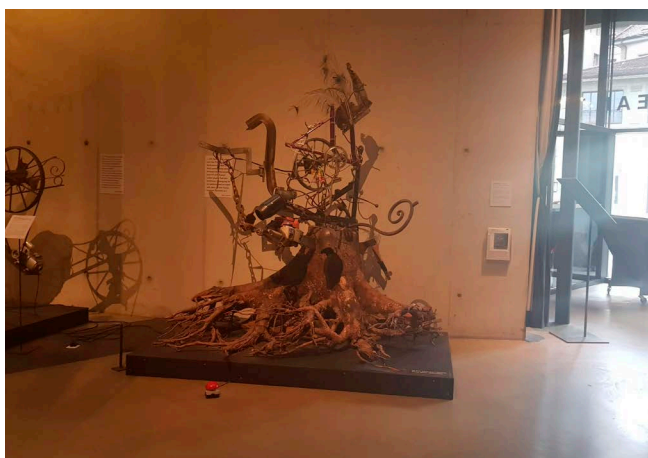
Durant ces vacances, les jeunes ont pu découvrir de nouvelles choses, tester de nouvelles techniques et s'éclater comme jamais. Nous avons eu l'Atelier Bougie et Douc'Heure (apprentissage de massage) la sortie au bowling et la découverte de l'association Death Pôles qui gère les locaux de



musique sous le bowling, une sortie à Fribourg et un atelier cuisine autour des spécialités du sud de l'Italie. C'est également durant cette semaine qu'est né le programme des vacances de Pâques avec les envies des jeunes.

L'ASOV voulait adresser un immense bravo et un merci à tous ces jeunes qui s'investissent pour d'autres jeunes autour de projets comme ceux-ci! Rendez-vous prochainement pour de nouvelles aventures et de nouveaux projets !

*Pour l'ASOV,  
Nathalie Zanardini*



# VÉTROZ BOUGE AVEC LA SUISSE BOUGE

Hey Vétrozaines et Vétrozains, il est temps de se mettre en mouvement ! Nouvelle année, nouveau défi. Cette année, le comité d'organisation a décidé de ne pas combattre une autre commune pour le duel intercommunal, mais de se mesurer à toutes les communes de Suisse. En effet, Vétroz fera partie du duel national. Nous vous avons préparé un programme d'enfer du 22 au 29 mai.



Pour cette manifestation, ce sont les minutes de mouvement qui sont prises en compte et non pas les performances des participants, donc tout le monde peut prendre part aux activités proposées par les sociétés locales et sportives de la commune, les structures d'accueil, les écoles, l'ASOV et des habitants de Vétroz. Le programme vous sera dévoilé prochainement, avec plein de surprises.

De plus, comme l'année passée, l'application mobile va permettre à tout le monde de participer. En effet, la Suisse Bouge a développé une app (disponible sur Android et sur IOS) qui permet de s'inscrire et de comptabiliser les minutes de mouvement en dehors du programme d'activités, comme par exemple les balades avec les enfants, les balades avec les chiens, ou d'autres activités qui impliquent le mouvement et qui ne sont pas



forcément sur Vétroz. Cela vous permet également de voir le nombre de minutes de mouvement que vous réalisez durant tout le mois de mai.

Pour cette nouvelle année de défi, la commune de Vétroz organise deux événements pour rassembler la population : le dimanche 26 mai aura lieu une grande Escape Life dans les hauts de Vétroz, le comité d'organisation vous a préparé des énigmes à en perdre les cheveux. Cette journée sera sur inscription, donc n'oubliez pas de vous inscrire. Et le 29 mai une grande fête de clôture aura lieu à la cour d'école de Bresse avec un pique-nique canadien géant et des animations durant l'après-midi. N'hésitez pas à nous rejoindre pour comptabiliser le plus de minutes de mouvement possible !

Ce projet est une manière de se motiver l'un l'autre afin de participer, de se rencontrer, de mieux connaître ce que la commune offre en termes d'activités sportives et culturelles, mais surtout **d'être ensemble et de partager de bons moments !** Alors rendez-vous du **22 au 29 mai 2019** pour cette semaine sportive ! On compte sur vous !



Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de ce duel, ou avoir plus d'informations vous pouvez contacter Nathalie Zanardini, responsable de ce projet. (asov@vetroz.ch ou 079/937.84.06)

*Pour l'ASOV,  
Nathalie Zanardini*



# ASOV - PROGRAMME DE LA FIN D'ANNÉE

**ASOV**

## PROGRAMME DE L'ASOV ENSEMBLE JUSQU'À CET ÉTÉ

AVRIL	MAI	JUIN - JUILLET
<b>MERCREDIS AUX PLANTYS</b> 3 - 10 - 17 Accueil libre	<b>MERCREDIS AUX PLANTYS</b> 1 - 8 - 22 Accueil libre	<b>MERCREDIS AUX PLANTYS</b> 5 - 12 Accueil libre
<b>JEUDIS À L'ESPACE JEUNES</b> 4 - 11 - 18 After School	<b>JEUDIS À L'ESPACE JEUNES</b> 2 - 9 - 16 - 23 After School	<b>JEUDIS À L'ESPACE JEUNES</b> 6 - 13 After School
<b>VENDREDIS À L'ESPACE JEUNES</b> Dès 12 ans 12 Atelier Souper et Accueil Libre	<b>VENDREDIS À L'ESPACE JEUNES</b> Dès 12 ans 3 - 17 Atelier Souper et Accueil Libre	<b>VENDREDIS À L'ESPACE JEUNES</b> Dès 12 ans 7 Atelier Souper et Accueil Libre
<b>VACANCES DE PÂQUES</b> Du 19 au 26 Programme à suivre	<b>SUISSE BOUGE</b> Du 22 au 29 L'ASOV sera le 22 aux Plantys, le 26 à la place du four et le 29 à Bresse	<b>VACANCES D'ÉTÉ</b> Du 1 au 12 juillet Programme à suivre

Horaires: Mercredi 14h00 - 18h00    Jeudi 17h00 - 19h30    Vendredi 17h00 - 22h00

**ESPACE JEUNES**

**INFOS ET CONTACT:**  
Nathalie Zanardini  
079 937 84 06  
asov@vetroz.ch

facebook  
ASOV Vétroz

Instagram  
animation\_vetroz



## FÊTE DE LA MADELEINE

La fête interculturelle de la Madeleine n'aura malheureusement pas lieu cette année car le Théâtre de la Grappe vous prépare une belle surprise.

Les communautés qui s'investissent bénévolement chaque année, sont navrées de vous annoncer cette nouvelle. Mais ce n'est que partie remise car en 2020 on vous réserve de belles surprises comme par exemple la création d'un livre de cuisine avec les spécialités que vous dégustez lors du repas du samedi midi.

Le service d'Intégration ainsi que la commune voulait remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans cette manifestation chaque année et leur dire un grand bravo car sans eux, cette belle fête n'aurait pas lieu.

On vous donne donc rendez-vous en 2020 pour fêter ensemble l'interculturalité et le vivre ensemble !



Service d'intégration : Nathalie Zanardini, 027 345 37 85, nathalie.zanardini@vetroz.ch

Pour le service de l'intégration,  
Nathalie Zanardini déléguée à l'intégration

## CAFÉ RENCONTRE

Un mercredi sur deux, le service d'intégration se déplace dans les différents cafés de la commune de Vétroz.

Ces cafés rencontres permettent à toutes et tous de pouvoir se rencontrer et créer du lien social dans la commune.

Ces soirées sont destinées à toutes les personnes qui désirent passer un moment convivial en discutant autour d'une boisson offerte par le service d'intégration. Tout le monde est invité et est le bienvenu.

Alors si vous avez envie de nous rejoindre n'hésitez pas, on vous accueille avec plaisir !

**Voici les dates pour ce printemps :**

- Botza Beach le 10 avril
- Café des Vergers le 01 mai
- Le Kidam le 15 mai
- Le Relais du Valais le 05 juin
- Botza Beach le 19 juin

**Pour plus d'informations :**

*Déléguée à l'intégration*

*Nathalie Zanardini*

*Route de l'Abbaye 31*

*1963 Vétroz*

*027 345 37 85*

**Café Rencontre**

Deux mercredis par mois,  
dans les cafés de Vétroz,  
de 19h00 à 20h30

gratuit  
sans inscription

INTEGRATION

Information : [www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)



# LA FÊTE DES VOISINS

**Je donne rendez-vous à mes voisins pour faire connaissance, passer un moment de convivialité...**

La Fête des voisins aura lieu le 24 mai 2019 dans toute la Suisse (le dernier vendredi du mois de mai).

Le principe est simple : chaque habitant invite ses voisins à partager un moment convivial, en toute simplicité à la date fixée.  
Pour toute inscription de festivités entre voisins, la commune vous offre un cornet de fête contenant des ballons, des cartes d'invitation, affiches, des t-shirts, etc.

L'état d'esprit de cette initiative se résume en trois mots : simplicité, convivialité et solidarité.  
Alors à vos agendas ! Notez la date et invitez vos voisins pour un sympathique moment !

**Envie de participer ?! Petits tuyaux pour que la fête soit belle :**

1. **Inscrivez-vous** au guichet de l'administration communale et recevez un kit d'organisation (kits disponibles dès la mi-avril).
2. **Organisez la fête à plusieurs**, les habitants sont les véritables organisateurs de la fête.
3. **Choisissez le lieu de la fête** : devant l'immeuble, dans la cour, dans un jardin... N'oubliez pas de demander les autorisations utiles.
4. **Fixez les horaires** : Si la fête se prolonge après 22h, gardez à l'esprit que tous les voisins ne se couchent pas à la même heure.
5. **Mettez l'affiche** à l'entrée de l'immeuble ou dans le quartier et distribuez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres de vos voisins.

Pour le service de l'intégration  
*Nathalie Zanardini, déléguée à l'intégration*



## JUBILAIRES

Une délégation du Conseil municipal a apporté ses vœux à Madame Joséphine Pillet à l'occasion de ses 90 ans.

Joséphine, née Nalesso, est née le 7 mars 1929 à Padoue et a épousé M. Joseph Pillet en 1954.



Madame Joséphine Pillet née le 07.03.1929

Le Conseil municipal a reçu Madame Clotilde Mabillard à l'occasion de son 90ème anniversaire. Clotilde, née le 23 décembre 1928, possède un caractère bien trempé et a travaillé durant des années à Alusuisse, dont elle fut la première femme grutière de Suisse.



Madame Clotilde Mabillard née le 23.12.1928

## TRAVERSÉE DE VÉTROZ INVITATION À LA POPULATION

La commune de Vétroz, le service de la Mobilité du Canton du Valais, l'Agglo Valais central et l'équipe lauréate de mandataires se réjouissent de vous présenter le projet qui sera mis à l'enquête prochainement et de répondre à vos questions le

**Lundi 29 avril 2019 à 19h**  
**A la Salle de Bresse**

Prendront la parole :

- Olivier Cottagnoud, Président de la commune de Vétroz
- Evelyne Crettex Reber, Présidente de l'Agglo Valais Central
- Vincent Pellissier, Chef du service de la Mobilité
- L'équipe lauréate des Mandats d'étude parallèles (MEP) en charge du développement de projet de la traversée de Vétroz

Cette présentation sera suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.

L'aménagement de la traversée de Vétroz va faire prochainement l'objet d'un MEP, organisé conjointement par la commune de Vétroz et le Service de la Mobilité. L'équipe interdisciplinaire lauréate est composée de plusieurs bureaux qui ont poursuivi les études jusqu'à l'élaboration du dossier de mise à l'enquête. Il s'agit des bureaux : LOCALARCHITECTURE (co-pilotes et architectes), Paysagement (co-pilotes, architectes-paysagistes et urbanistes), mrs-partner (ingénieurs en transports), CSD Ingénieurs (ingénieurs civils) et Etienne Gillibert (concepteur lumière).



La mise à l'enquête inclut la route T9 ainsi que les places de la Poste, des Ecoles et la Place centrale qui deviendra Place de l'Amigne

Ce projet cherche à redonner une identité au centre du village, plus sûr, attractif et favorable aux déplacements de tous (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite) ainsi qu'à améliorer la qualité de vie des usagers et des riverains : Ce réaménagement participe à pacifier et à animer le cœur de Vétroz pour que la route cantonale deviennent alors un trait d'union plutôt qu'une coupure.

Cette requalification de la T9 au cœur de Vétroz est une des mesures phare du projet d'agglomération du Valais Central – 3e génération :

- La requalification de la route de débord sud permettra un abaissement du trafic actuel de 14'000 véhicules/jour à environ 10'000 véhicules/jour sur la route cantonale.
- Les places de stationnement seront réorganisées et leur nombre augmenté
- Un aménagement sécurisé invitera à abaisser la vitesse des automobilistes à 30km/h :
  - L'aménagement traité par séquences successives réduira l'emprise de la chaussée au profit de trottoirs plus généreux et respectueux des accès privés de chacun
  - Trois « places-ponts » seront aménagées et largement plantées, avec un soin particulier apporté à leur ombrage, pour que s'y installent de nouvelles animations (terrasses, arrêts de bus, bancs, bassins, air de jeux, détente, etc.). Leur franchissement sera assuré par des traversées piétonnes
  - Un soin particulier sera donné à l'éclairage public, plus sûr, moins routier et intégré à l'aménagement d'un cœur de village
- Les transports publics seront améliorés :
  - Une cadence au 1/4h sera mise en œuvre aux heures de pointes
  - Les arrêts seront déplacés sur les lieux de vie et de passage définies sur les « places-ponts », en adéquation avec les besoins actuels



## PROJETS ET TRAVAUX

Eau potable	Irrigation	Eaux usées	Eaux claires	Tranchée d'infil-	ESR - Swisscom	Eclairage	Coffre	Revêtement	X 2018 (X) 2019
-------------	------------	------------	--------------	-------------------	----------------	-----------	--------	------------	--------------------

### 2018

T9 vieux-village	X	X	X	X	-	X	-	-	Travaux d'équip. préparatoires au projet de réaménagement
Route des Ateliers	-	X	-	X	X	X	X	X	
Rue des Vignerons est	-	X	-	X	-	-	-	-	
Route du Grand Canal	X	-	-	X	X	X	X	(X)	Dernière étape en coordination avec le projet de la Poste
Rue du Prieuré	X	X	X	X	-	X	-	X	(X)

### Crédit complémentaire

Travaux réalisés suite à l'acceptation de réaffectation du budget par le Conseil Général en date du 18 juin 2018

Rue des Vignerons ouest	X	X	-	X	-	X	-	X	(X)	
Route de l'Abbaye ouest	-	X	-	X	-	X	X	X	(X)	
Ruelle du Manège (T9)	-	X	X	X	-	X	-	X	X	Dans le cadre des travaux d'équipement de la T9
Zone industrielle sud	X	-	X	-	-	X	-	-	-	
Route des Iles	-	X	-	X	-	X	X	X	(X)	Mise en place d'un évacuateur de crue provisoire du torrent d'Aven (Péteille)
Avenue de la Gare	-	-	-	-	-	-	-	-	X	
Rue de la Malette	-	-	-	-	-	-	-	X	X	

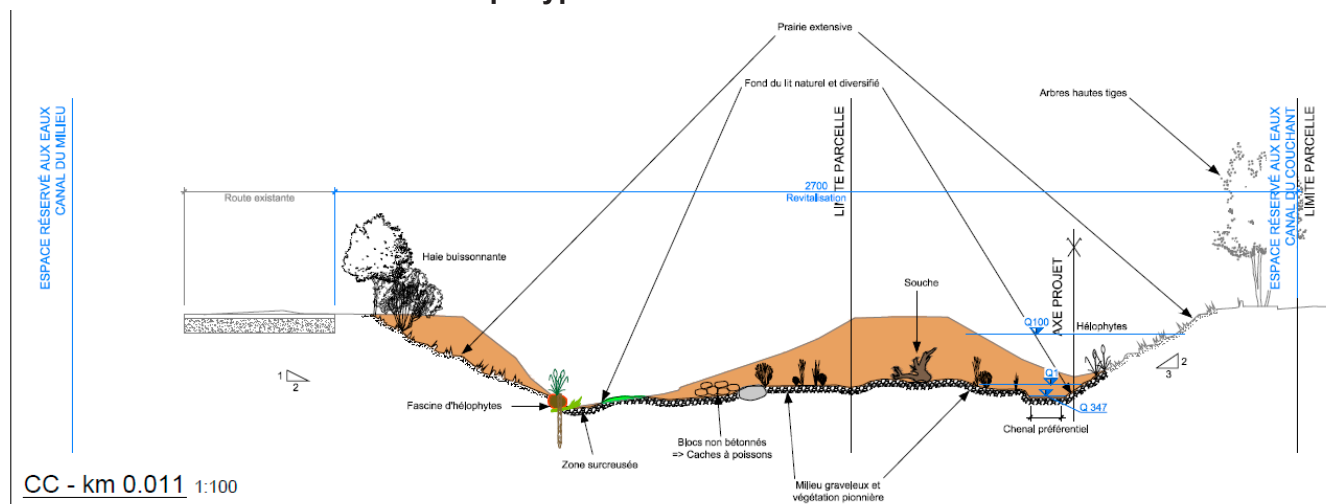
### 2019

Route de l'Industrie sud	-	(X)	-	(X)	(X)	-	-	(X)	(X)	
Rue de la Millière est	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	-	(X)	(X)	
Chemin de la Préfecture	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	
Chemin Nord	-	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	

### Autres travaux réalisés dans le cadre de la réaffectation du budget en 2018 :

- Acquisition (étape 1/2) d'un système de détection de fuite sur le réseau d'eau potable
- Intervention lourde sur le dégrilleur du bassin d'eaux pluviales (BEP) vers les voies CFF
- Remplacement des bennes aux écopoints par des conteneurs semi-enterrés
- Augmentation de l'équipement des écopoints pour la récolte de papier-verre-PET-fer blanc/alu
- Complément d'équipement (partiellement installé) aux places de jeux du Pont et de la Meunière

### Coupe type du canal du Couchant



#### LEGENDE

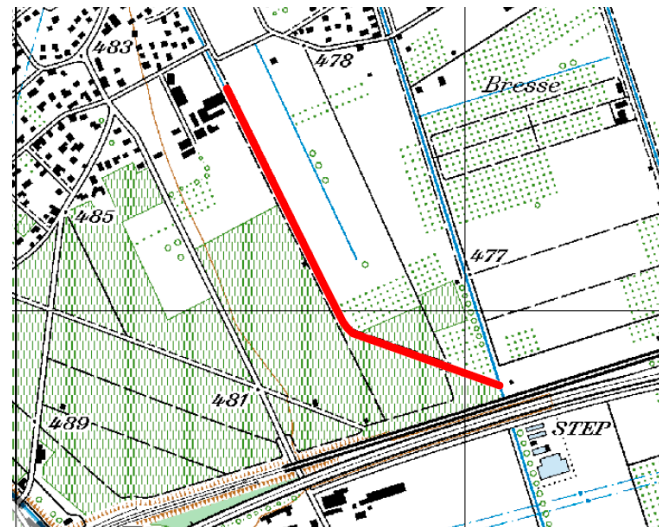
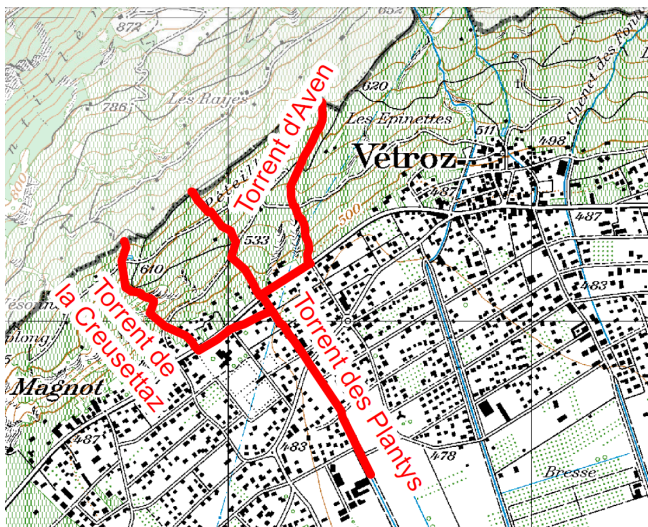
- REMBLAIS
- DEBLAIS



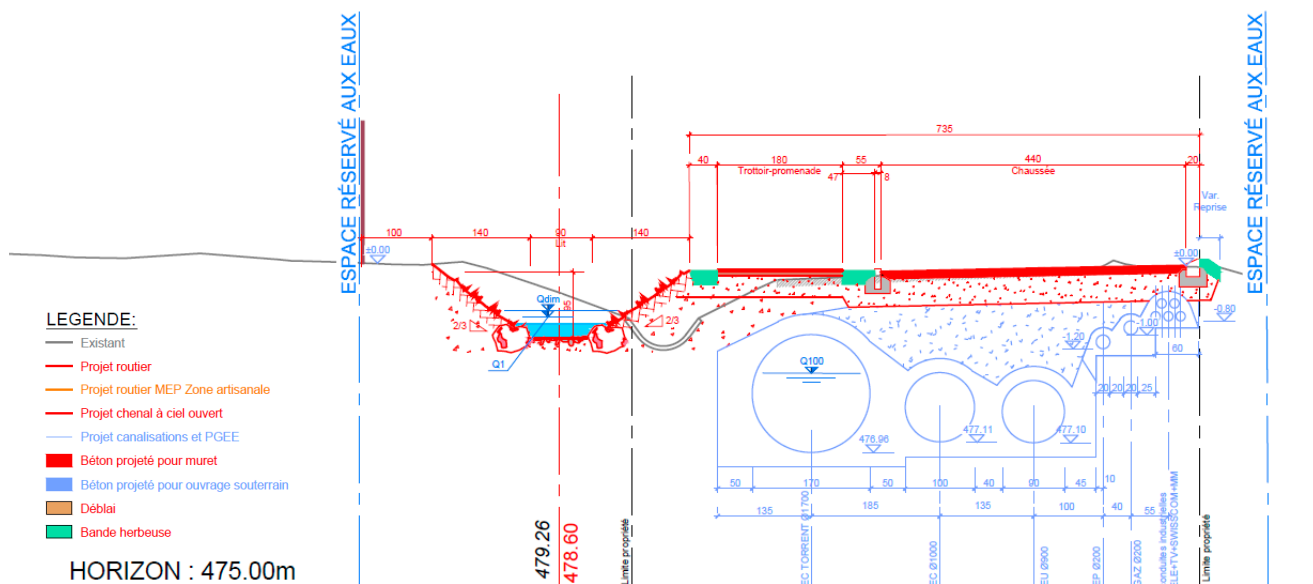
## Projets en cours :

### 1. Sécurisation des torrents de l'ouest et revitalisation du canal du Couchant au nord des CFF :

Terminé	Etablissement des projets et démarche participative
01.03.2019	Mise à l'enquête publique du projet
Printemps 2019	Planification de la mise en œuvre (création de lots et calendrier d'intervention)
Été 2019	Mise en soumission des prestations d'ingénieurs
Automne/hiver 2019	Mise en soumission des travaux
Étape 1	Travaux de préparation des équipements et services en ZAB (ESR, Swisscom, EP, EU, IR)
Étape 2	Travaux de sécurisation du torrent sur la route de la Jonction en ZAB
Étape 3	Travaux de sécurisation des torrents de la Creusetaz, des Plantys et d'Aven (Pétéille) en amont de la route de la Jonction
Étape 4	Travaux de revitalisation du canal du Couchant en zone agricole



### Coupe type en zone à bâtir (rue de la Jonction)



## RÉALISATIONS ROUTIÈRES (Suite)

### 2. Réaménagement T9 vieux-village et assainissement du bruit routier :

Historique du projet :

En 1986 entrant en vigueur l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit. Le cadastre du bruit routier a été établi pour les routes cantonales en Valais en l'an 2000. A Vétroz, la route cantonale est fréquentée à hauteur de 14'000 véhicules par jour, et surtout, traverse dans la quasi-totalité de son tracé, une zone densément bâtie. Par conséquent, et sans grande surprise, les valeurs limites d'immissions (VLI) sont souvent dépassées. Le Service cantonal de la mobilité a ainsi procédé à l'assainissement de la route cantonale par la pose d'un revêtement phono absorbant entre 2013 et 2016 dans notre commune. En effet, il est primordial et obligatoire de réduire le bruit à sa source avant de procéder au changement des fenêtres des bâtiments exposés : la mesure est plus efficace. Cette mesure n'a pas été appliquée sur le tronçon traversant le vieux-village, mais le contexte est posé.

Le projet de réaménagement de la route cantonale dans le vieux-village et de ses abords apparaît. Le Canton et la Municipalité ont trouvé opportun de procéder à un assainissement, non seulement du bruit de la traversée du vieux-village, mais également à apporter une amélioration de la qualité de vie via des aménagements nouveaux, et de tendre vers une diminution du trafic routier. Une partie du trafic sera dévié sur la route de débord, au sud de l'autoroute, et dont les variantes de tracé sont actuellement à l'étude, sous mandat du Canton.

La demande de co-financement a donc été faite auprès de l'AggloSion, et finalement acceptée : la Confédération participe à 1/3 de l'investissement à réaliser.

Actuellement, les travaux de réfection des services et équipements souterrains sont arrivés à termes, après 2 années de labeur. Dans le même temps, la Municipalité et le Service de la Mobilité (SDM) ont organisé un mandat d'études parallèles pour le réaménagement de ces espaces, le groupement lauréat a établi le projet de détail. La Municipalité a également entrepris les démarches avec les riverains directement concernés afin de trouver des solutions et de répondre au mieux aux demandes de chacun. Le projet est terminé à ce jour, et sera présenté le 29 avril à la salle de Bresse, en vue d'informer la population de sa mise à l'enquête publique. Nous vous invitons à cette soirée pour découvrir le nouveau visage de Vétroz.



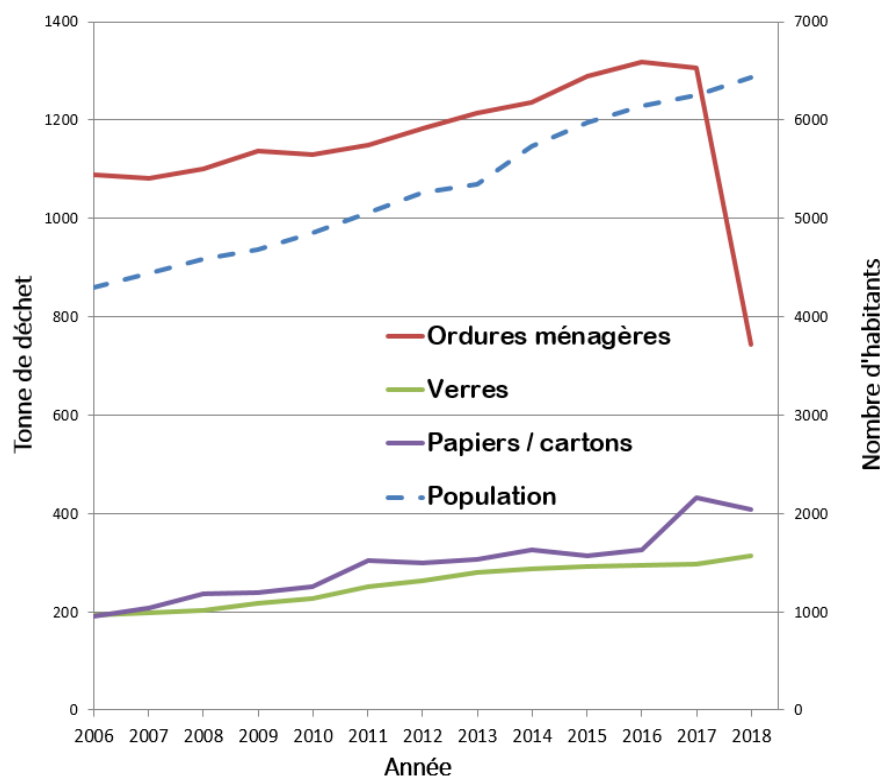
*Lorsqu'ils sont neufs, les revêtements les plus efficaces assurent une diminution du bruit dépassant parfois jusqu'à 7 dB (valeur de trafic mixte) la performance des revêtements en asphalte conventionnels. Le gain acoustique s'atténue toutefois avec le temps et la durée de vie du revêtement est plus réduite par rapport à un revêtement conventionnel. La propriété acoustique d'une chaussée dépend principalement de la texture et des cavités du revêtement routier. Pour simplifier, plus la texture de la surface est fine et plus le nombre de cavités, accessibles et interconnectées, est élevé, plus le revêtement est silencieux. A gauche un revêtement de route phonoabsorbant, à droite un revêtement de route peu phonoabsorbant.*

*Pour le Service technique  
André Fontannaz, président  
Nicolas Berner, chef technique*

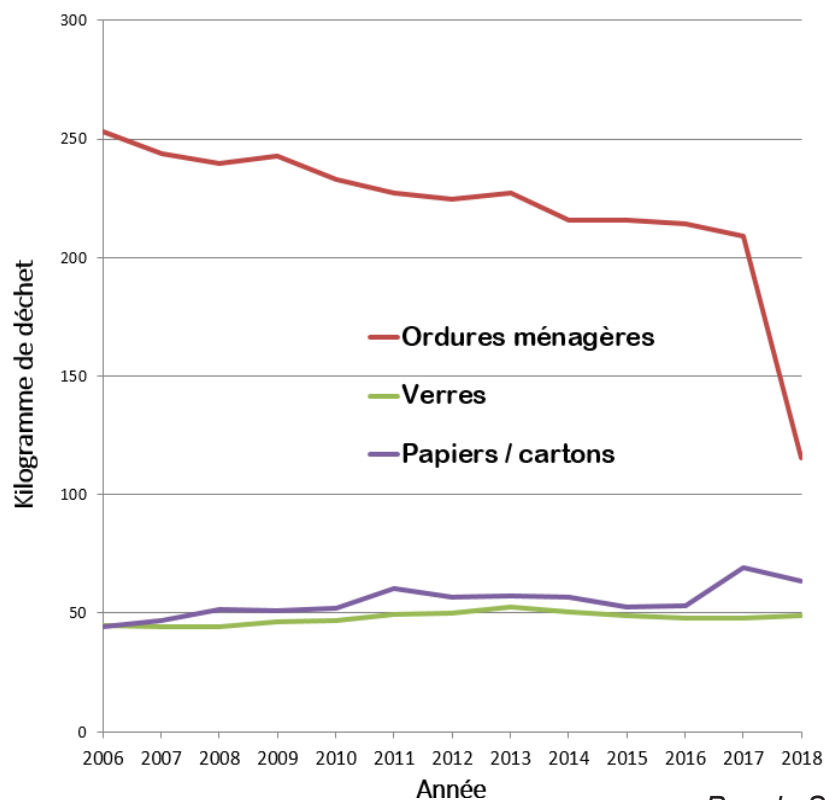


# STATISTIQUE DES DÉCHETS

## TONNAGE ANNUEL TOTAL



## TONNAGE ANNUEL PAR HABITANT



Pour le Service technique  
 André Fontannaz, président  
 Nicolas Berner, chef technique

## PERSONNEL COMMUNAL

Deux nouvelles collaboratrices sont venues renforcer l'effectif communal durant ce premier trimestre 2019.

D'une part Nathalie Vouillamoz a été engagée en tant que stagiaire bibliothécaire à la bibliothèque municipale. Elle sera formée durant ce stage et intégrera pleinement la joyeuse équipe en place en milieu d'année prochaine.



Au sein des structures de la petite enfance, Morgane Crettex a pour sa part débuté son activité d'éducatrice au début du mois de février. Affectée à la crèche le Nid, elle s'occupe donc des petits vétrozains de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école.

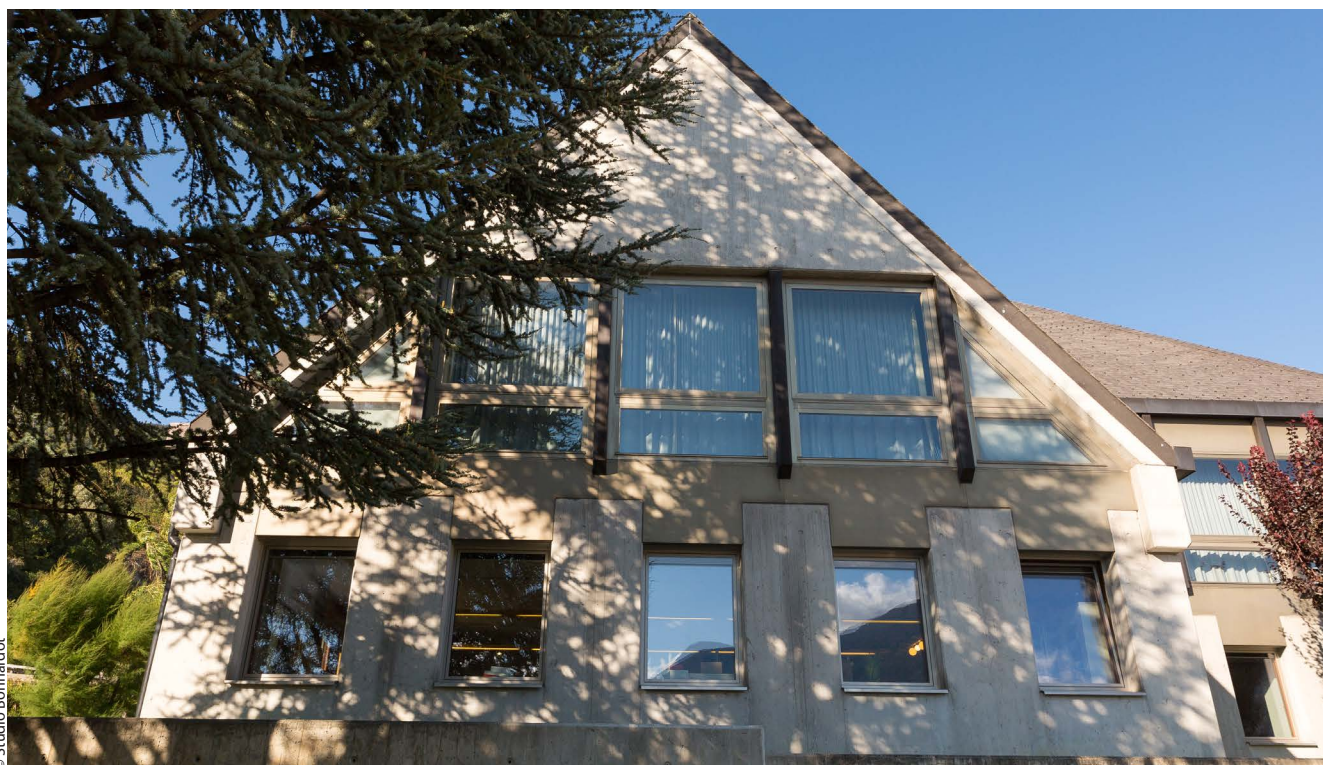
Bienvenue à elles au sein du personnel communal !

*Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz*

## LES PRÉSIDENTS À L'ÉCOUTE DES CITOYENS

Les présidents du Conseil général et du Conseil municipal, Pierre-Michel Venetz et Olivier Cottagnoud, renouvellent les rencontres avec la population. Ils se tiendront à votre disposition le 2 mai 2019, au bâtiment communal, de 17h à 19h.

*Pour le Conseil municipal, Olivier Cottagnoud, président  
Pour le Conseil général, Pierre-Michel Venetz, président*





# EXTRAITS DES DÉCISIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL - 1<sup>er</sup> trimestre 2019

### Personnel communal

- Suite aux mises au concours effectuées, décide des engagements de Julien Fauquex comme animateur socioculturel en formation à 60 %, de Nathalie Vouillamoz comme stagiaire bibliothécaire, et de Morgane Crettex comme éducatrice de la petite enfance à 90 %.
- Désigne Laurent Seppey en qualité de chef du service des finances et met au concours le poste de secrétaire municipal, suite à la décision de procéder à une réorganisation interne permettant de répondre davantage au nombre croissant de sollicitations et d'améliorer ainsi la qualité des prestations offertes.
- Met au concours deux postes de dames de nettoyages (65 % et 15%).
- Met au concours un poste d'assistant(e) de sécurité publique affecté(e) au service de la Police municipale.
- Met au concours les postes d'auxiliaire à 50%, d'éducatrice de la petite enfance à 60% et d'éducatrice de la petite enfance en formation à 50%, ces postes étant rattachés aux structures de la petite enfance.

### Finances communales

- Planifie le bouclage des comptes 2018 de la Municipalité et s'est réuni le 21 mars 2019 en séance extraordinaire à ce sujet.

### Travaux publics

- Attribue les travaux relatifs à la fourniture et la pose de la pompe d'irrigation du coteau à l'entreprise KSB SA.
- Approuve les offres des entreprises DPE Electrotechnique SA et Gaillard et Fils SA concernant la transformation du BEP.
- Approuve l'offre de Silisport pour un ombrage à la place de jeux du Pont, ainsi que celles de Terrettaz (une slackline et trois éléments de fitness) et de Silisport (ombrage) pour les aménagements complémentaires de la place de jeux de la Meunière.
- Approuve l'offre de DPE Electrotechnique SA relative au système de gestion informatique des réseaux d'irrigation et d'eau potable.
- Approuve la reconduction du contrat de curage de la Lizerne avec Moren Frères SA.
- Octroie le mandat de détection de fuites d'eau à Inoxa SA.
- Valide l'achat des surfaces nécessaires aux travaux sur la partie sud de la route de l'Industrie.
- Valide l'offre d'honoraires du bureau SDi relative à la réfection de la route du Rhône.

- Attribue le contrat de collecte des verres à l'entreprise Retripa SA.
- Attribue le mandat concernant l'établissement de la carte des dangers 2019 relatif à la Lizerne au bureau SDi.

### Constructions

- Nomme les membres de la commission pour le périmètre d'urbanisation, à savoir: Fabrice Germanier(président), Olivier Cottagnoud, André Fontannaz, Jérôme Bétrisey, Nicolas Berner et Anne-Françoise Dubuis (BISA - Bureau d'ingénieurs SA).
- Concernant l'agrandissement du centre scolaire de Bresse, procède aux adjudications des mandats d'étude suivants : spécialiste incendie à BISA - Bureau d'ingénieurs SA, électricité à Ingénieur conseils en électricité Yves Roduit Sàrl, chauffage/sanitaire à Michellod & Clausen SA, architecture à Chabbey Jean-Paul Architecte, génie civil à Kurmann Cretton ingénieurs SA.

### Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Prend note que les 1H seront scolarisés durant 16 périodes hebdomadaires, contre 12 actuellement, dès la rentrée scolaire 2020-2021.
- Attribue le mandat relatif à la préparation ainsi que la livraison des repas destinés aux structures communales de la petite enfance à Valtraiteur Sàrl.

### Demandes et divers

- Participe en délégation aux 90 ans de Mmes Clotilde Mabillard et Giuseppina Pillet.
- Communique que la soirée annuelle marquant les promotions civiques aura lieu le 8 novembre 2019 alors que l'accueil des nouveaux arrivants se déroulera le 31 août 2019 et sera suivi par la remise du label Cité de l'énergie ; les mérites culturels et sportifs seront quant à eux remis le 21 décembre 2019 lors du concert de Noël des fanfares.
- A pris part le 27 mars 2019 à l'assemblée bourgeoise et à l'assemblée générale de Relais du Valais SA et pris note des résultats financiers de l'exercice 2018.
- Donne son accord visant à participer au capital-actions de la nouvelle société issue de la fusion d'Energie Sion-Région SA et de Sierre-Energie SA à hauteur de 1'799 actions nominatives entièrement libérées de Fr. 1'000.-, ceci en apportant les 1'777 actions nominatives ESR SA détenues par la Municipalité.



© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

#### Contact

Municipalité de Vétroz  
Route de l'Abbaye 31  
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70  
Fax: 027 345 37 71

[administration@vetroz.ch](mailto:administration@vetroz.ch)  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)

#### Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	